

COMMISSION DE SUIVI DE SITE

Société PPG France Manufacturing - Saultain

Lieu : UD de Valenciennes

Date : Le 4 juillet 2019

Collège "Administrations de l'Etat"

Madame NASSRALLAH, Sous-Préfecture de Valenciennes

Madame KNOCKAERT, Préfecture de Lille, Direction des Sécurités

Madame PEREZ, DREAL

Monsieur DELBROUQUE, DREAL

Monsieur LENNE, DDTM 59

Collège "Exploitant"

Monsieur BOUDEN, PPG, manageur de production

Madame BRUSS, PPG, responsable HSE

Madame ORLEAC, PPG, coordinatrice HSE FRANCE

Collèges « salariés »

Monsieur FOSSE, PPG, membre de la CSSCT

Collège "Collectivités"

Monsieur SOIGNEUX, Maire de Saultain

Collège "Riverains"

Monsieur CLERFAYT, Président de la CSS

Secrétariat de la CSS

Madame GAMELIN, S3PI

Monsieur VANDEWIELE, S3PI

ORDRE DU JOUR

- I. Introduction du Président de la CSS
- II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement PPG pour l'année 2018 (risques technologiques et risques chroniques)..... **Erreur ! Signet non défini.**
- III. Questions et échanges

La séance est ouverte à 10 heures 05.

I. Introduction du Président de la CSS

Monsieur CLERFAYT remercie les participants pour leur présence, puis rappelle l'ordre du jour.

II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement PPG pour l'année 2018

Monsieur BOUDEN indique que le site PPG de Saultain, qui a été créé en 1966, compte trois ateliers de production, le premier consacré aux résines, le second aux pâtes et le troisième aux peintures pour coils. Il intègre également deux plateformes logistiques, ainsi qu'un centre de développement. L'usine fonctionne 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24. Depuis 2019, elle connaît une seule période d'arrêt (à Noël), contre deux par le passé (Noël et été). 60 % des effectifs (qui comptent 170 salariés) ont plus de 20 ans d'ancienneté, ce qui impose de recruter afin de préparer les départs à la retraite à venir.

Un investissement de 5,5 millions d'euros a été réalisé sur le site en 2017 afin d'installer un nouveau pré-réacteur, qui a été mis en service fin 2018. En effet, les réacteurs dédiés aux résines permettent de transformer des monomères en polymères, qui sont ensuite dilués et filtrés. Ces résines décoratives sont l'un des composants utilisés dans la fabrication de peintures. Elles sont par la suite mélangées à des pigments, des solvants et des additifs. Le tout est mixé et filtré afin d'obtenir un produit définitif. Cette pâte produite est appliquée notamment sur les voitures. 80% des résines sont acheminées aux clients par fûts ou par citerne en fonction du client et les 20% restant sont gardées pour produire des pâtes.

En 2018, 2 millions d'euros d'investissement ont été réalisés, notamment pour l'amélioration de la ventilation, l'installation de passerelles de dépotage, et le renforcement de la sécurité incendie et de l'infrastructure du site (toitures, sanitaires, etc.). Le budget de fonctionnement dédié au HSE (hors maintenance) s'élève quant à lui à 1 million d'euros.

Madame BRUSS annonce qu'en matière de HSE, le site travaille à la fois sur la culture et l'organisation afin en particulier de renforcer le management de la sécurité sur le terrain et d'améliorer la gestion des incidents à l'aide de formations, d'une communication interne mais aussi d'investissements. Dans ses investissements, on retrouve une ventilation efficace, un travail en hauteur pour éviter les problèmes de dos des employés, des protections incendies, des automatisations, des maintenances et une amélioration des infrastructures.

Un exercice POI (la simulation d'un feu de nappe au bâtiment du nouveau pré-réacteur) a été réalisé le 13 décembre 2018. Le prochain exercice est prévu fin septembre.

En 2018, le site a dépensé 771 370 € dans la gestion de ses déchets pour 79 084 tonnes (9.39 € la tonne), la production de déchets a augmenté en 2018 notamment à cause de l'augmentation de la production.

En 2018, le site a consommé 40 557 m³ d'eau de ville (pour une limite de 47 000 m³) et 38 884 m³ d'eau de forage (pour une limite de 39 403 m³). Tout comme pour les déchets, les consommations en eau ont augmenté entre 2017 et 2018. Et notamment pour l'eau de forage qui a augmenté d'environ 10 000 m³.

Aucun dépassement significatif n'a été enregistré au cours de l'année s'agissant des rejets industriels dans l'eau et dans l'air. Un arrêté de prescription complémentaire est en cours de rédaction, afin de mettre à jour les seuils SEVESO au regard de l'évolution des activités du site.

III. Questions et échanges

Madame PEREZ s'interroge sur les deux mois sans données (avril, mai) dans le tableau des analyses de rejets dans l'eau.

Madame ORLEAC informe que la cause est la fermeture de la station d'épuration lors de cette période et qu'il n'y a donc pas eu de rejet. Elle informe aussi que les chiffres identiques sur les consommations d'eaux journalières sont dû à une erreur de frappe.

Madame PEREZ demande si l'augmentation de la quantité d'eau consommée s'explique par une hausse de l'activité du site.

Madame ORLEAC le confirme. Le site a intégré de nouvelles activités en 2018.

Madame PEREZ estime nécessaire, pour les prochaines CCS, que PPG justifie la hausse de sa consommation d'eau, et propose également un bilan de l'utilisation des tours aéroréfrigérantes.

Madame BRUSS prend note de ces demandes.

Madame KNOCKAERT signale par ailleurs que le PPI du site, qui est échu en 2017, fera l'objet d'une révision en 2019 sûrement en octobre.

La séance est levée à 10 heures 35.

Le Président de la CSS



Olivier CLERFAYT